



département de l'ARIEGE

COMMUNE DE

**VERNIOLLE**

**REALISE PAR : bureau d'études ADRET**

26 Rue de Chaussas 31 200 Toulouse TEL : 05-61-13-45-44 FAX : 05-17-47-54-72  
E-Mail: Adret.Environment@wanadoo.fr



**PLU**

PLAN LOCAL D'URBANISME

**5**.13

**ANNEXES SANITAIRES**

**ELIMINATION DES DECHETS : NOTICE EXPLICATIVE**

## ELIMINATION DES DECHETS dans la commune de VERNIOLLE

\*\*\*\*\*

### ◆ L'organisation de la collecte :

Les Ordures ménagères sont de la compétence de la communauté d'agglomération Pays Foix Varilhes, compétence transférée au SMECTOM du Plantaurel.

Les ordures ménagères sont ensuite traitées par le SMECTOM du Plantaurel.

### ◆ La collecte:

La collecte est assurée une fois par semaine (vendredi) dans le centre ville par un système de porte à porte au moyen de conteneurs individuels. Dans les écarts, la collecte est réalisée sur des points collectifs 2 fois par semaine (mardi, vendredi).

Le tri sélectif est effectué une fois par semaine (vendredi).

7 points de collecte sont répartis dans la commune (derrière la Mairie ; terrains de tennis ; Cap Delta ; avenue de Pamiers ; avenue de la Halte ; Sabartès ; lotissement de l'Hermitage).

Le SMECTOM n'assure plus le ramassage des déchets verts, mais il peut mettre à disposition des habitants un broyeur de végétaux.

Les encombrants sont collectés sur rendez-vous.

Les espaces de propreté, recueillant le verre et le papier, sont souvent souillés par des dépôts sauvages de diverses ordures, du fait de l'incivilité des gens.

### ◆ La déchetterie :

Les habitants de Verniolle vont à la déchetterie de Varilhes.

### ◆ Le traitement des ordures ménagères:

Les ordures ménagères sont ensuite acheminées dans l'*Installation de Stockage des Déchets Ultimes* (ISDU) implantée lieu-dit « Berbiac » sur la commune de Manses (09500), et gérée par le SMECTOM du Plantaurel. La capacité d'enfouissement de cette installation est de 55 000 tonnes/an (elle a accueilli en 2007, 49 252 tonnes de déchets ultimes). Les traitements qui y sont réalisés sont les suivants : enfouissement, captage des lixiviats, captage et brûlage des gaz.

Le centre de tri des emballages ménagers et assimilés, également géré par le SMECTOM, est implanté au lieu-dit « Pélissou » sur la commune de Varilhes ; mis en service en 2004, sa capacité de tri est de 5 000 tonnes/an.

Les déchets verts sont acheminés à Varilhes, sous la gestion du SMECTOM.